

Code Natura 2000 : A 236

Pic noir

Carte d'identité

Nom scientifique : *Dryocopus martius*

Classification : oiseau, picidé

Taille : 40-47 cm

Poids : 300 à 350 g

Présence en Wallonie : toute l'année

Nid : creuse son nid dans un arbre

Nombre d'œufs : 3 à 5

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : sédentaire

Alimentation : insectes et leurs larves, fruits

Protection : maintien de vieux arbres et d'arbres morts, développement de petites zones ouvertes en forêt

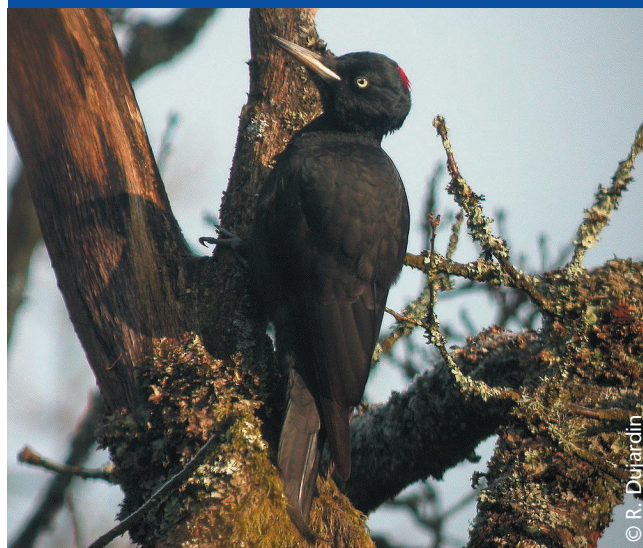
Identifier

Un oiseau noir de la taille d'une corneille traverse la coupe à blanc d'un vol légèrement onduleux. Son envergure est moindre que celle de la corneille et il possède un bec plus long et bien clair. Arrivé à mi-parcours, l'oiseau se perche sur le tronc d'un arbre mort resté sur pied au milieu des broussailles. Il lance deux ou trois cris puissants « klieu..... klieu..... » puis commence à inspecter le tronc en l'escaladant en spirale. Peu de temps après, un autre oiseau se montre et lance en vol un cri tonitruant « krukrukrukru.... ». Les deux oiseaux se rejoignent en vol et s'enfoncent dans la forêt à l'autre bout de la coupe. Il s'agit d'un couple de pics noirs.

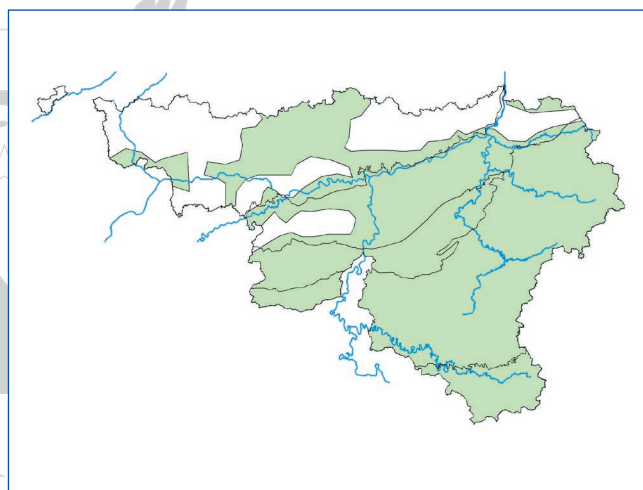
Le pic noir est le plus grand représentant de sa famille en Europe. Il mesure environ 45 cm de long et son envergure fait 65 cm. Comme son nom l'indique, il est presque totalement noir. Seuls le bec clair et le dessus de la tête rouge (entier chez le mâle, uniquement l'arrière chez la femelle) contrastent avec le reste du corps. Comme tous les pics, le pic noir est un excellent grimpeur. À l'aide de ses pattes aux griffes acérées et de sa queue très rigide, il peut se propulser le long des troncs verticaux. Son bec, aiguisé comme un ciseau à bois, est conçu pour creuser le bois à la recherche de nourriture. Il l'utilise aussi pour creuser son nid. Même les bois les plus durs ne lui résistent pas.

Observer

Le pic noir est un nicheur assez rare et assez répandu en Wallonie. On le rencontre dans toutes les zones boisées suffisamment grandes pour l'accueillir. Il peut aussi nicher dans un plus petit bois mais alors à proximité



© R. Dujardin



d'un grand massif. On estime la population wallonne entre 900 et 1 400 couples, localisés essentiellement au sud du Sillon-Sambre-et-Meuse ainsi que dans le Brabant wallon et la vallée de la Haine. Il était beaucoup plus rare et localisé au début du XX^{ème} siècle (seulement quelques couples en Ardenne).

Le pic noir a besoin de grandes étendues forestières pour s'installer. Son domaine vital s'étend sur 200 à 800 hectares. Le territoire défendu lors de la nidification est nettement plus petit et fait quelques dizaines d'hectares.

Le pic noir occupe en général deux types d'habitat, l'un pour la nidification, l'autre pour le nourrissage. Les territoires de nidification sont souvent situés en hêtraie ou

dans des massifs mixtes contenant de gros hêtres (160 à 180 cm de circonférence) aux fûts bien dégagés. Les nids sont en général creusés dans cette essence, à une hauteur variant entre 5 et 15 m, parfois plus et se repèrent grâce à leur large entrée ovale. D'autres essences sont parfois utilisées pour la nidification : chêne, peuplier, bouleau, aulne, pin... Les loges, si elles ne sont pas occupées par un autre animal ou si elles ne sont pas dégradées, sont souvent réoccupées d'une année à l'autre. D'autres espèces peuvent en effet profiter des loges pour s'y installer. C'est le cas de plusieurs espèces de chauves-souris et de la chouette de Tengmalm.

Pour se nourrir, le pic noir préfère les parcelles de résineux (pinèdes, pessières...) qui abritent plus de nourriture. Les mises à blanc lui conviennent aussi si les souches, qui abriteront des insectes, sont maintenues. En hivers, l'espèce est parfois observée en train de se nourrir en dehors des boisements sur des arbres morts isolés.

Les proies préférées du pic noir sont les larves de fourmis. Il creuse souvent les fourmilières pour atteindre le cœur où sont élevées les pupes. Les larves de coléoptères, riches en protéines, sont aussi un mets de choix pour ce pic. Il les déloge du bois mort qu'il creuse à l'aide de son bec et il les extrait grâce à sa longue langue en forme de harpon.

Protéger

Peu de menaces pèsent sur ce grand pic. Le dérangement en période de nidification et l'intoxication par les pesticides pourraient le mettre en difficulté localement. La gestion forestière actuelle semble convenir globalement au pic noir mais il ne faut pas oublier de maintenir ou continuer à créer des habitats favorables à la fois à la nidification et au nourrissage. Il est important de maintenir de gros hêtres aux fûts bien dégagés, des fourmilières en forêt, des bois morts et des souches.

Le forestier essaiera de maintenir un volume de bois mort conséquent si le pic noir est présent dans les environs. Les arbres tombés lors de coups de vent, les arbres dépérissants et les arbres morts naturellement seront maintenus sur place s'ils ne constituent pas une menace pour la sécurité des utilisateurs de la forêt. Le volume de bois mort peut aussi être augmenté en créant des îlots de vieillissement. Cela consiste à déterminer des placettes de superficie variable dans lesquelles les gros bois (> 220 cm) sont maintenus afin de générer du bois mort. Les forêts dans lesquelles de

tels îlots sont mis en place ont une richesse biologique nettement plus importante, notamment au niveau des insectes et de leurs prédateurs (les pics, notamment). Si un arbre abrite une cavité de pic ou s'il est favorable pour cela, on évitera de le couper même après sa mort naturelle. Cela sera également favorable à tout un cortège d'autres espèces qui profitent de ces cavités comme site de reproduction.

Si des travaux (coupe, débardage...) doivent être réalisés à proximité (moins de 100 m) de nids occupés, on évitera de les réaliser durant la période de nidification, c'est-à-dire de mars à juin. Les activités sportives seront aussi évitées durant la même période.

On veillera aussi à sensibiliser les ouvriers et les promeneurs à ne pas détruire les fourmilières lors des travaux forestiers ou de leurs balades en forêt. Les souches seront maintenues dans les mises à blanc.

Dans les boisements de feuillus, le gestionnaire tentera de maintenir quelques parcelles de résineux (épicéas et pins) assez claires dans lesquelles les fourmilières pourront se développer. Réciproquement, dans les grands massifs de résineux, il est intéressant d'implanter de petites parcelles (quelques dizaines d'ares) de hêtraie que le gestionnaire laissera vieillir.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

